



SOLUTION NATURELLE CONTRE LES DÉGÂTS CAUSÉS PAR LA GRÊLE

LalVigne CICATRIX™ améliore la récupération de la vigne et son rendement en réduisant l'impact négatif des dégâts issus de la grêle sur le cep, le raisin et le vin.

Face aux dommages causés par la grêle, la vigne tente naturellement de soigner les zones blessées en formant des barrières physiques et chimiques (Harris, 1992), car ces blessures deviennent un nouvel espace riche en nutriments pour les insectes et les agents pathogènes. La production de composés phénoliques fait partie de cette réponse de la plante, de par leur activité antioxydante, antifongique et leur rôle de précurseurs d'autres métabolites secondaires (tels que la lignine, un composant fondamental de la paroi cellulaire végétale). **LalVigne CICATRIX** va stimuler la synthèse de ces composés facilitant une cicatrisation plus rapide de la surface foliaire pour une récupération plus rapide et plus efficace du vignoble.



Saccharomyces cerevisiae yeast (Lallemand Group)
© Getty Image

POURQUOI UTILISER LALVIGNE CICATRIX?

Les orages de grêle peuvent causer des dégâts importants à la vigne. Selon leur intensité et la période du cycle de croissance de la vigne pendant lequel ils ont lieu, ils peuvent provoquer de graves blessures sur les rameaux, bourgeons, feuilles et grappes.

LalVigne CICATRIX est un traitement naturel qui accélère la cicatrisation des plaies causées par la grêle. Il va augmenter l'activité physiologique de la vigne pour une récupération plus importante et plus rapide.

Remédiez aux blessures de vos vignes avec **LalVigne CICATRIX**



LalVigne CICATRIX peut réduire les pertes causées par un épisode de grêle. Dans certains essais, le rendement effectif après grêle a été augmenté de + de 10% a été $\geq 10\%$.

Les orages de grêle peuvent causer d'importants dégâts au vignoble affectant la production et la qualité du raisin :



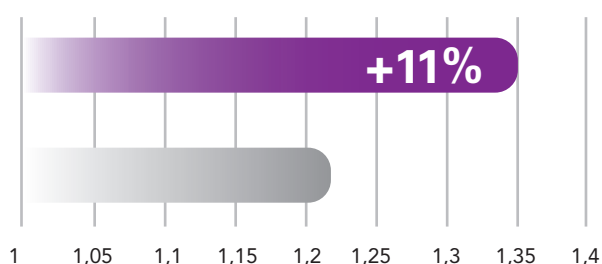
LalVigne CICATRIX réduit l'impact négatif des dégâts de grêle sur la qualité des raisins et des vins, en améliorant l'homogénéité des grappes, leur équilibre et leur niveau de maturité.

Il contribue à obtenir des raisins mieux équilibrés, et ainsi des vins de meilleure qualité.

AVANTAGES

Augmente le rendement en réduisant les pertes causées par la grêle. Dans certains essais le gain effectif de rendement a été de 10%.

- Traitement naturel pour la stimulation et l'accélération de la récupération des vignes endommagées par la grêle.
- Stimulation de l'activité physiologique des ceps endommagés.
- Meilleure homogénéité des grappes, en équilibrant leur développement et leur niveau de maturation.
- Raisins plus équilibrés et riches en composés d'intérêt, améliorant la qualité du vin.



● Témoin
● LaVigne CICATRIX

Augmentation du rendement (kg/vigne) dans un vignoble de Tempranillo touché par la grêle.

Cet essai a été réalisé par Itacyl dans le cadre du projet Freshwines, porté par Lallemand Oenology, financé par le CDTI sur fonds FEDER (Fonds Européen de Développement).



Les orages de grêle peuvent provoquer des dégâts importants réduisant significativement le rendement et donc la rentabilité d'un vignoble.

AVERTISSEMENT

Ce document contient les informations les plus récentes sur la connaissance de nos produits ; celles-ci sont donc susceptibles d'évoluer et ne constituent pas un engagement contractuel. D'autre part, l'acheteur et le vendeur comprennent que la culture de la vigne est influencée par de nombreuses circonstances. Il appartient à l'acheteur d'adapter l'utilisation de nos produits à de telles circonstances. Rien ne remplace les bonnes pratiques viticoles et œnologiques et un suivi permanent.

Février 2024

CARACTÉRISTIQUES

Produit en cours d'autorisation de mise en marché

Produit pour application foliaire.

Composition

Dérivés de levure œnologique sélectionnée et inactivée (*Saccharomyces cerevisiae*) issue de la Collection Lallemand Oenology.

NON OGM.

Conditionnement

Chaque carton contient 10 sacs de 1 kg.

Conservation

Produit non inflammable.

Conserver dans son emballage d'origine hermétiquement fermé.

Conserver au frais et au sec.

Éviter les conditions de stockage extrêmes.

Agriculture Biologique

Utilisable en Agriculture Biologique conformément au règlement (UE) 2018/848 et 2021/1165.

DOSE ET APPLICATION

Efficace dès la 1^{ère} application.

Appliquer le plus tôt possible après l'épisode de grêle.

Dose recommandée pour chaque application :

1 kg/ha.

1^{ère} application : au plus proche de l'épisode de grêle, dès lors qu'il y a assez de feuilles présentes pour recevoir l'application foliaire. Dans le cas où la grêle a éliminé toute la surface foliaire, réaliser la 1^{ère} application dès que la vigne présente de nouveau de 3-4 feuilles.

En règle générale, 2 à 3 applications sont conseillées afin d'augmenter la récupération et le rendement de la vigne.

Environ 14 jours entre chaque application.

Diluer dans l'eau pour atteindre la dose et pulvériser à 100 - 1000 L/ha.

Suivre les recommandations d'application.